



COMPTE RENDU DE REUNION

Réunion du : 13 mars 2025 à 20h30 par visioconférence

Présidence : Guillaume GERANDI

Présents : Lucie ARGENTE, Jocelyn AZZEGAG, Julien CLAREBOUT, Christo DIMITROV, Adina-Maria HAMDouchi, Chantal HENNEQUIN, Sammy PLAT, Sylvain WLASSEWITCH.

Excusés : Stéphane GOBERT

1 – Retours sur le Comité Directeur de la FFE

Jocelyn AZZEGAG a présenté le projet DNA 2024-2028 au comité directeur de la FFE, Chantal HENNEQUIN était présente également en tant que représentante élue des arbitres au comité directeur. Celui-ci est approuvé et aucun questionnement particulier n'en est ressorti.

Une inquiétude est abordée sur le fait que la moitié des départements n'ont pas de représentant dans le domaine de l'arbitrage et que certaines ligues ont même un fort déficit en termes de personnes voulant s'investir.

Il est rappelé que les ligues étaient en année électorale et que plusieurs changements sont prévus au niveau des directeurs régionaux de l'arbitrage.

2- Formation

- **Formation**
- **Fabrice TUR a demandé à devenir formateur** Son expérience d'arbitre a été étudiée avec de bons retours. La DNA autorise le début du Coursus d'arbitre formateur.

Il est rappelé les obligations de stage pratique et de soutenance d'un mémoire pendant lesquelles le candidat pourra faire ses preuves.

Christo DIMITROV est chargé de lui désigner un tuteur et de lui trouver un sujet associé.

- **John LEWIS demande un délai pour terminer son mémoire de formateur.**

Julien Clarebout – tuteur – indique que le mémoire est avancée et proche de la fin. Il précise que son travail est en lien avec l'un des futurs groupes de travail de la DNA.

- **Choix du sujet de formateur de Guillaume GERANDI**

Dans le cadre du cursus d'arbitre formateur, il est décidé que le mémoire de Guillaume sera dédié au « Contenu pédagogique d'un stage d'arbitre open » son tuteur sera Christo DIMITROV.

- **Un questionnaire a été réalisé à destination des formateurs pour travailler sur l'évolution de la formation.**

Il a été converti au format numérique afin de simplifier la transmission :

- Le questionnaire a été testé par deux formateurs et sera bientôt finalisé après quelques corrections.
- Un délai sera donné aux formateurs pour y répondre
- La plupart des formateurs ont répondu pour leurs participations au futur séminaire des formateurs qui se déroulera le samedi 3 mai 2025

3 – Suivi des arbitres

Il a été signalé au niveau de la DNA divers problèmes rencontrés lors de tournois gérés par un même arbitre :

D'autres informations sont remontées et il est connu divers conflits d'intérêt entre cet arbitre et les superviseurs locaux. La DNA décide de solliciter une supervision par un arbitre superviseur d'une autre ligue.

La problématique du nombre d'arbitres superviseurs est évoquée, elle ne concerne pas la ligue concernée mais se pose pour d'autres ligues.

Il est rappelé les règles financières pour l'envoi de superviseurs suite à demande de la DNA.

o **Discussion et décisions sur des rapports de supervision**

Une problématique est abordée : un rapport de supervision positif pour un passage en AFO2 a été transmis à la direction des titres. La DNA s'inquiète toutefois d'un incident s'étant déroulé sur le tournoi concerné et montrant une difficulté à la prise de décision. La DNA émet des doutes sur la validation du titre d'AFO2, il est prévu de contacter le superviseur concerné et de faire le point. Il est envisagé une supervision complémentaire pour l'arbitre concerné avant validation du titre.

Une problématique sur un autre championnat jeunes avec de nombreux problèmes liés à l'arbitrage a été évoquée. Le directeur de la DNA a contacté les arbitres concernés pour rappeler à l'ordre sur diverses règles et notamment la complétion des règlements.

4 – Groupes de travail DNA

Guillaume GERANDI indique la volonté de monter plusieurs groupes de travail afin de mener à bien le projet de la DNA qui a été présenté au comité directeur.

Les groupes prévus sont :

- RIDNA, règlements et schéma d'arbitrage au championnat de France
- Suivi des arbitres (ASP, supervision, titres etc)
- Communication (Préparation des réunions à destination des DRA, projet de visios aux arbitres)
- Formation
- Numérique (cahier des charges nouveau SI, simplification des procédures)

Les membres de la DNA sont déjà répartis dans les différents groupes et il est prévu d'intégrer d'autres arbitres expérimentés. Des premières réunions seront prochainement organisées.

5 - Examens

Sylvain WLASSEVITCH se questionne sur les examens à deux formats : Socrative et Format PDF

L'utilisation de deux formats pour l'examen alourdit fortement la charge de travail pour la gestion.

Il est reconnu l'avantage de pouvoir distribuer tous les sujets en une seule fois cependant la question de la triche se pose au vu de l'activation d'une connexion internet pendant l'épreuve. La difficulté aussi d'une charge de travail augmenté pour les surveillants se pose.

Julien CLAREBOUT signale l'existence d'une plate-forme liée à l'éducation nationale qui aurait l'avantage d'être gratuite et en français et propose les mêmes options que Socrative. Il est proposé d'approfondir et de vérifier notamment les options qui sont utiles au directeur des examens.

Plusieurs débats ont lieu sur le fait de conserver l'utilisation de deux formats d'examens, Il est défendu la praticité de Socrative pour les centres où il y a beaucoup de candidats. Les solutions alternatives proposées semblent toujours amener le questionnement de la triche.

Le sujet sera réabordé à la prochaine réunion pour prendre une décision dans le cadre de la session de juin 2025.

- **Il est abordé le projet d'arrêter les épreuves en « tout-QCM » en réintégrant des questions ouvertes et des questions de recherche d'article dans les règles du jeu.**

Les résultats de l'enquête auprès des formateurs est attendu sur le sujet et il est envisagé cette possibilité à partir de la session de décembre 2025.

Il est abordé aussi la possibilité d'organiser davantage de session dans l'année mais il est rappelé le coût associé auprès de la fédération et les complexités d'organisation auprès de chaque ligue.

Le directeur

Le secrétaire de séance

Guillaume GERANDI

Julien CLAREBOUT